

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 6 mai 2019, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Madame Isabelle Bouchard, secrétaire, et monsieur Hichem Khemiri, directeur des travaux publics et directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, sont aussi présents.

Monsieur Marcel Belzile, maire, fait la lecture du *Protocole de séance du conseil municipal*. Par la suite, il fait l'accueil et la présentation des jeunes du Conseil jeunes de l'école primaire Ste-Marie de Sayabec.

Les jeunes font la lecture du compte rendu des activités qu'ils ont organisées au cours de l'année scolaire 2018-2019. Monsieur Marcel Belzile, maire, remet les certificats aux jeunes du conseil ainsi que des épinglettes et stylos de la municipalité.

Résolution 2019-05-144

Ordre du jour

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 6 mai 2019 Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire et protocole de réunion;
2. Bienvenue aux membres du conseil jeunes de l'école Ste-Marie de Sayabec;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal d'avril 2019;

6. Comptes à accepter – Avril 2019;
7. Administration :
 1. Suivi du maire;
 2. Rapport des conseillers;
 3. MRC de la Matapédia – Fête des Moissons – Bénévole de l'année;
 4. Implantation collecte des matières organiques – ICI;
 5. OBVMR :
 - a) Envoi des bilans hydriques;
 - b) Pochoir de rue;
 6. Enseigne au terrain de balle-molle;
 7. Projet de l'hôtel de ville – Décision;
 8. Programme d'incitatif à l'investissement;
 9. CSMM;
8. Demandes d'appui :
 1. Pièce de théâtre pour le 125°;
 2. Comité du ballon-balai – Championnat provincial – Location au Centre sportif David-Pelletier;
 3. Fondation du CMEC – Financement annuel;
 4. CDESES – Entente de développement local 2019;
 5. Ambassadeurs de la Vallée;
 6. Hockey mineur de la Vallée
 7. Club de patinage artistique Frimousse;
 8. Comité des loisirs;
9. Invitations :
 1. Club Lions – Souper aux homards;
 2. Tournoi de golf Sébastien Caron;
 3. Association de la sécurité civile;
 4. Réseau Environnement;
 5. SADC – AGA;
 6. Remise des Médailles du Lieutenant-Gouverneur;
10. Urbanisme :
 1. Terrains enclavés route 132 Est – Mandat;
 2. Terrain rue Industrielle – Location pour agriculture – Annulation de facture;
11. Taxe d'accise :
 1. 2014-2018 :
 - a) Transfert de facture;
 - b) Paiement de factures;
 2. Travaux rue Roger;
12. Centre communautaire :
 1. ;
13. Mise aux normes de l'eau potable :
 1. Règlement 2017-06 – Paiement de factures;
 2. Ajustement des honoraires finaux;
14. Réseau routier :
15. Biomasse :
 1. Projet d'agrandissement du réseau biomasse;
 2. Appel d'offres – Fourniture de la biomasse et opération de la machinerie;
16. Route du Lac-Malcolm :
 1. ;
17. Centre sportif David-Pelletier :
 1. Système de réfrigération – Liste des déficiences et réception provisoire;

18. Ressources humaines :
 1. Directeur général et secrétaire-trésorier – Démission;
 2. Directeur général et secrétaire-trésorier – Embauche;
 3. Madame Véronique Fournier – Mandat;
 4. Vacances des employés;
19. Développement résidentiel dans la zone 31R :
 1. ;
20. Parc Pierre-Brochu – Location de toilette chimique;
21. Transfert de fonds – Commandite Uniboard;
22. Résidence la Seigneurie – Terrain;
23. Dépôt de documents :
 1. MRC de La Matapédia – Boîtes à livres;
 2. MAMH :
 - a) Semaine de la municipalité 2019;
 - b) Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025;
 3. MDELCC – Rappel concernant le brûlage des matières résiduelles;
24. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;
25. Période de questions;
26. Prochaine réunion – 21 mai 2019;
27. Ajournement de la séance.

Période de questions :

1. Question concernant le plan d'aménagement de la rue Keable présenté par le Comité d'embellissement et autres projets (aménagement près du CN, entre autres).
 2. Question concernant notre représentativité au sein de l'OBVMR.
 3. Informations concernant l'activité qui sera présentée bientôt par le Comité d'Embellissement.
 4. Route du Lac-Malcolm – Les travaux se feront-ils finalement cette année? Discussion concernant où en est le dossier de la subvention pour les travaux, quels travaux seront faits en attendant, etc.
 5. Questions concernant l'ouverture des chemins secondaires (route Smith, chemin Bélanger).
 6. Questions concernant l'utilisation des quais de la baie de Charlie et leur transfert potentiel au parc Pierre-Brochu.
-

Résolution 2019-05-145**Procès-verbaux**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal d'avril 2019 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Une demande est faite pour recevoir les comptes du mois plus tôt que la journée même de la réunion.

Deux précisions sont demandées, on répond aux questions avant de faire l'acceptation des comptes du mois.

Résolution 2019-05-146**Comptes à accepter**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois d'avril 2019 soient acceptés par les membres du conseil municipal pour une somme de 40 210.90 \$, les crédits étant disponibles au budget.

FOURNISSEUR	MONTANT
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	1 316.46 \$
BELL MÉDIA INC.	1 621.16 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	25.20 \$
AUTOMOBILES VILLENEUVE AMQUI INC.	110.07 \$
AUTOMATION D'AMOURS	325.09 \$
BELZILE GHISLAIN	96.00 \$
BERNARD & GAUDREULT	2 175.09 \$
BIO-VALLÉE	664.62 \$
LABORATOIRE BSL	968.09 \$
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	248.77 \$
9203-1004 QUÉBEC INC. - LA CHOUETTE LIBRAIRIE	513.66 \$
CLEROBEC INC.	2 588.45 \$
CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAYABEC	1 231.01 \$
DÉFI PREMIERS SECOURS	459.90 \$
DICOM EXPRESS	127.50 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	10.00 \$
FAMILIPRIX	11.13 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	896.81 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	8.00 \$
GAGNON CLAUDETTE	150.00 \$
WAJAX (GÉNÉRATION DRUMMOND)	1 025.12 \$
GESTION CONSEILS PMI	517.39 \$
GROUPE BOUFFARD 9347-0771	5 002.06 \$
GROUPE CCL	83.93 \$
ROY MARIE-ADÈLE	53.90 \$
HARVEY PATRICE	125.00 \$
TOROMONT CAT (QUÉBEC)	204.29 \$

LA CABOOSE	60.00 \$
LAMARRE CLAUDETTE	43.12 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	197.19 \$
LAPIERRE ALAIN	125.00 \$
L'AS DU CAMION 2000 INC.	1 097.56 \$
LEFRANÇOIS RÉMI	173.00 \$
LES PÉTROLES BSL S.E.C.	2 659.37 \$
MORNEAU SHEPELL LTD	132.22 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	284.21 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	197.25 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	675.80 \$
ORGANISME DE BASSIN VERSANT	50.00 \$
OUELLET JÉRÉMIE	180.00 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	240.89 \$
PELLETIER ANTOINE	666.41 \$
PF SERVICE-CONSEIL INC.	1 327.73 \$
ÉCOLE POLYVALENTE DE SAYABEC	650.00 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	176.89 \$
RÉAL HUOT INC	485.22 \$
RÉFRIGÉRATION G.R.L. INC.	220.08 \$
RPF LTÉE	103.19 \$
SALON DES MOTS	800.00 \$
SÉCURITÉ BERGER	1 531.09 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	62.03 \$
SERVIETTES INDUSTRIELLES	311.11 \$
SERVICES PRÉHOSPITALIERS PARAXION INC.	172.25 \$
SERVICES FRANCIS BRIAND	510.49 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	1 475.62 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	213.28 \$
TRANE CANADA ULC	559.93 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORTS	137.97 \$
VILLE D'AMQUI	3 882.00 \$
VISA DESJARDINS	251.30 \$
TOTAL	40 210.90 \$

Administration – Informations et suivi du maire :

7.1. Suivi du maire concernant :

- Rencontre le 24 avril concernant le protocole d'entente avec Mme Manon Maltais de la Commission scolaire Monts et Marées et rencontre projetée;
- Dîner avec le premier ministre François Legault à Matane le 24 avril dernier;
- Rencontre avec le Groupement Forestier Mitis/Neigette le jeudi 2 mai;
- Rencontre MTQ le 24 avril à la MRC, plan d'intervention;
- Rencontre UPA le 24 avril à la MRC concernant les préoccupations du monde agricole et l'appui par la MRC;
- Rencontre Telus le 29 avril concernant le plan d'intervention et le déploiement de la fibre optique et la téléphonie cellulaire. Pour la fibre optique, la route Melucq, la route Lac-Malcolm et le chemin D'Astous sont prévus au cours de l'année 2019;

- Rencontre le 29 avril avec la compagnie Marzcorp et deux spécialistes en hydrocarbures et exploration;
- Rencontre des membres du conseil avec le CDESES, on devra planifier une date;
- Rencontre des membres du conseil avec les organismes et bénévoles à prévoir en juin 2019;
- Rencontre avec Denis Côté du MAMH vendredi après-midi le 3 mai;
- À la suite de l'annonce de la fermeture de la Villa Georges Fournier :
 - o Une rencontre express a été organisée avec les maires de Sayabec et Val-Brillant et la préfet de la MRC;
 - o Les trois mêmes personnes, rencontre le jeudi 2 mai avec Aide-Maison;
 - o Le vendredi matin 3 mai, rencontre entre les maires de Val-Brillant, de Sayabec et la préfet en conférence avec le CISSS Bas St-Laurent.

- 7.2. Rapport des conseillers :
Rencontre avec l'ingénieur de la MRC à venir dans le dossier du Groupement Forestier.
- 7.3. La MRC de La Matapédia nous a fait parvenir le formulaire pour le concours « Bénévole de l'année » organisé dans le cadre de la Fête des Moissons. Le formulaire a été envoyé à tous les comités et organismes de la municipalité afin qu'ils le remplissent pour présenter leur bénévole de l'année.
-

Résolution 2019-05-147

**Administration –
Implantation de la collecte des
matières organiques dans les
institutions, commerces et
industries**

CONSIDÉRANT que l'élimination des matières organiques par enfouissement est présentement le 5^e plus grand secteur générateur de gaz à effet de serre responsable des changements climatiques au Québec, représentant 6,2 % des émissions totales;

CONSIDÉRANT que l'action 14 du Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit pour 2020 un bannissement à l'élimination des matières organiques, tant dans le milieu résidentiel que les institutions, commerces et industries;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sayabec a instauré en 2015 la collecte résidentielle des matières organiques dans un but de traiter cette matière à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup.

CONSIDÉRANT que les mesures 22 à 27 du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de La Matapédia prévoient l'implantation de la collecte des

matières organiques dans les institutions, commerces et industries du territoire;

CONSIDÉRANT que le gisement potentiel de matières organiques dans les institutions, commerces et industries de La Matapédia est de 1200 tonnes;

CONSIDÉRANT que la MRC de La Matapédia via la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis met à disposition en 2019-2020 une ressource pour accompagner l'implantation de la collecte des matières organiques dans les institutions, commerces et industries;

Il est proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la Municipalité de Sayabec amorce la démarche d'implantation de la collecte des matières organiques dans les institutions, commerces et industries de son territoire dans le but de débiter la collecte en 2020.

Résolution 2019-05-148

**Administration – OBVMR –
Envoi des bilans hydriques**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la dépense s'élevant à 600.17 \$, taxes incluses, reliée aux frais de poste pour l'envoi des bilans hydriques préparés par l'Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche.

Résolution 2019-05-149

**Administration – OBVMR –
Pochoirs de rue**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver les dessins pour les pochoirs de rue qui seront peints par l'Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche dans le cadre de leur campagne de sensibilisation sur les eaux de ruissellement.

Résolution 2019-05-150

**Administration – Enseigne au
terrain de balle-molle**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat d'une enseigne de 4 pieds sur 6 pieds afin d'identifier le terrain de balle-molle Normand Bellavance tel que présenté dans la soumission transmise par monsieur Daniel Roussel le 11 mars 2019.

La soumission, au cout de 745 \$, plus les taxes applicables, comprend l'enseigne 4 pieds sur 6 pieds en panneau de polymère recouvert d'aluminium avec impression numérique et traité contre la décoloration par le soleil, la conception, la fabrication et l'installation. L'enseigne sera installée sur la bâtisse au terrain de balle-molle.

7.7. Ce point est encore à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, se retire de la séance pour les discussions concernant le prochain point à l'ordre du jour.

Résolution 2019-05-151

**Règlement 2008-05 –
Programme d'incitatifs à
l'investissement**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'une aide dans le cadre du règlement 2008-05 – « *Programme d'incitatifs à l'investissement* » à l'article 2 qui s'intitule : *Aide directe aux entreprises* pour l'entreprise suivant :

Propriétaires	Adresse/matricule	Permis	Date effective	Hausse d'évaluation	Aide directe à l'entreprise	Date	Versements
Atelier de soudure M. Poirier inc.	50 boul. Joubert Ouest	AGL160031	2017-12-01	61 000 \$	2 200 \$	1 ^{er} juin 2019	550.00 \$
	9081-80-4846					1 ^{er} juin 2020	550.00 \$
						1 ^{er} juin 2021	550.00 \$
						1 ^{er} juin 2022	550.00 \$
2655-3101 Québec inc. Transport Yves Bouillon inc.	316A Troisième rang	AGL180020	2018-10-25	96 300 \$	3 500 \$	1 ^{er} juin 2019	875.00 \$
	9177-76-4593					1 ^{er} juin 2020	875.00 \$
						1 ^{er} juin 2021	875.00 \$
						1 ^{er} juin 2022	875.00 \$

Monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, revient à la séance pour les discussions concernant le prochain point à l'ordre du jour.

Résolution 2019-05-152

**Gouvernance de l'école
publique**

CONSIDÉRANT que l'école publique est un bien et une richesse qui appartient non seulement aux utilisateurs de ses services, mais aussi à l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec;

CONSIDÉRANT qu'une commission scolaire est un collectif qui comprend des écoles primaires et secondaires, des centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle, des services pédagogiques, des services administratifs et des services techniques et qu'elle œuvre dans le respect des principes d'accessibilité, d'égalité des chances et de répartition équitable des ressources;

CONSIDÉRANT que les établissements et les services d'une commission scolaire travaillent en synergie et en

collaboration afin d'assurer la réussite du plus grand nombre possible d'élèves, jeunes et adultes;

CONSIDÉRANT que le réseau québécois des écoles publiques est régi par une gouvernance de proximité régionale et locale;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a notamment pour mandat d'établir les grandes orientations de l'école publique québécoise et de veiller au financement adéquat de ses activités;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires d'une commission scolaire a notamment pour mandat d'appliquer ces orientations et de gérer les ressources mises à sa disposition dans une perspective qui tient compte des particularités régionales et locales.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement d'une école a notamment pour mandat d'adopter et d'approuver les décisions qui s'appliquent spécifiquement à son milieu;

CONSIDÉRANT que le comité de parents d'une commission scolaire a notamment pour mandat de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que toutes ces instances de gouvernance sont assujetties à une reddition de compte et sont redevables envers la population;

CONSIDÉRANT l'intention exprimée par le gouvernement du Québec de procéder à une modification de la gouvernance régionale et locale du réseau des écoles publiques;

Il est proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

QUE la Commission scolaire signifie, par l'envoi d'une copie, la présente au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, au premier ministre du Québec, M. François Legault, et aux chefs des partis de l'opposition à l'Assemblée nationale l'importance que tout projet de modification de la gouvernance du réseau des écoles publiques du Québec tienne compte des principes de gouvernance suivants :

- Une gouvernance de proximité, autant au niveau régional que local, dans un esprit de subsidiarité (décision près de l'action).
- Une gouvernance représentative et imputable qui a pour obligation de rendre des comptes et de tenir des séances publiques.
- Une gouvernance partagée entre les représentants des citoyennes et des citoyens qui vivent sur le territoire d'une commission scolaire, et les représentants des parents des élèves qui fréquentent les établissements de la commission scolaire.
- Une gouvernance élue qui offre à l'ensemble des citoyennes et des citoyens ainsi qu'aux parents la possibilité d'exercer leur droit de choisir démocratiquement leurs représentants.

Monsieur Clarence Boulanger, maire de l'école Ste-Marie, présente le rapport des activités organisées par le Conseil Jeunes au cours l'année scolaire. Remerciements aux membres du conseil et aux gens présents. Les membres du conseil jeunes quittent la séance.

8.1. Pour la comédie musicale organisée dans le cadre des festivités du 125^e de la municipalité, les organisateurs adressent certaines demandes au conseil municipal. Ce dernier étudiera la faisabilité des divers éléments demandés et reviendra sous peu avec une réponse auprès des organisateurs.

Exceptionnellement, on donne le droit de parole à monsieur Charles Bouillon, contribuable. Monsieur Bouillon s'interroge concernant la réduction de la vitesse sur la route 132.

Résolution 2019-05-153

**Demande d'appui – Comité
du ballon-balai – Location du
Centre sportif David-Pelletier**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la diminution de la facture du Comité du ballon-balai pour les frais de location du Centre sportif David-Pelletier lors de la tenue du Championnat provincial sénior qui a eu lieu les 19 et 20 avril 2019. La facture, initialement prévue à 1 492,50 \$, sera diminuée à 1 200 \$.

Résolution 2019-05-154

**Demande d'appui –
Fondation du CMEC –
Campagne de financement**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou son remplaçant ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec la convention entre la Fondation du CMEC engageant la municipalité à octroyer un don de 1 500 \$ à la Fondation du CMEC, réparti sur trois (3) ans, débutant en mai de l'année 2019.

Résolution 2019-05-155

**Demande d'appui – CDESES –
Entente de développement
local 2019**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'une somme de 10 000 \$ au Comité de développement socio-

économique de Sayabec en vertu de l'entente de développement local pour l'année 2019. De cette somme, un montant de 5 000 \$ provient de la MRC de La Matapédia et l'autre montant de 5 000 \$ provient de la municipalité de Sayabec.

Résolution 2019-05-156

**Demande d'appui –
Ambassadeurs de la Vallée**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'un montant de 1 443.75 \$ à l'organisation des Ambassadeurs de la Vallée afin de les appuyer dans leur saison 2018-2019. Cette aide financière remboursera une partie de la facture AMB-MEM #1 1-2018 d'Hockey Bas-St-Laurent de 3 366.75 \$, taxes incluses.

Résolution 2019-05-157

**Demande d'appui – Hockey
mineur de la Vallée**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'un montant de 2 284.25 \$ à l'organisation du hockey mineur de la Vallée afin de les appuyer dans leur saison 2018-2019. Cette aide financière remboursera une partie de la facture VAL_MEM_#2-2018 d'Hockey Bas-St-Laurent de 5 299.08 \$, taxes incluses.

Résolution 2019-05-158

**Demande d'appui – CPA
Frimousses**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 2 356.75 \$ au Club de patinage artistique Frimousses de Sayabec afin de les appuyer dans leur saison 2018-2019. Cette aide financière remboursera une partie des factures listées au présent tableau :

<u>No de facture</u>	<u>Fournisseur</u>	<u>Montant</u>
INV065529	Patinage Canada	250.58 \$
INV064720	Patinage Canada	821.33 \$
INV062819	Patinage Canada	392.81 \$
20181026	Régis Tremblay	160.00 \$
25	CPA Frimousses	837.50 \$
	<u>TOTAL</u>	<u>2 462.22 \$</u>

Résolution 2019-05-159**Demande d'appui – Comité des loisirs**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 2 562.50 \$ au Comité des loisirs de Sayabec afin de les appuyer pour leur location de glace lors de la saison 2018-2019. Cette aide financière remboursera une partie des factures listées au présent tableau :

<u>No de facture</u>	<u>Fournisseur</u>	<u>Montant</u>
3608	Proludik inc.	1 684.38 \$
20190309	Johanne Bean pour Steve Guit	1 850.00 \$
	<u>TOTAL</u>	<u>3 534.38 \$</u>

Résolution 2019-05-160**Invitation – Club Lions de Sayabec inc. – Banquet aux homards**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l'achat de deux (2) billets pour le banquet aux homards organisé par le Club Lions de Sayabec le 25 mai 2019 au centre communautaire de Sayabec. Le cout pour cette activité est de 55 \$ par personne.

Résolution 2019-05-161**Invitation – Tournoi de golf Sébastien Caron**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'une commandite de 100 \$ incluant l'identification d'un trou de golf au nom de la municipalité ainsi qu'un laissez-passer pour le souper afin d'appuyer l'organisation de la 12^e édition du tournoi de golf Sébastien Caron qui se tiendra le vendredi 28 juin prochain au Club de Golf Revermont d'Amqui.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent l'inscription de messieurs Marcel Belzile, maire, Bruno Côté, conseiller, ainsi que Hichem Khemiri, directeur des travaux publics, de même qu'un quatrième partenaire à déterminer pour cette activité. Le cout, comprenant le souper, le golf et la voiturette, est de 115 \$ par personne. Les participants débourseront 50 \$ chacun sur le cout de leur inscription.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2019-05-162

**Invitation – Association de
Sécurité civile du Québec**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Hichem Khemiri, directeur des travaux publics, à l'atelier de formation, de réflexion et de dialogue sur les pratiques de rétablissement organisé par l'Association de Sécurité civile du Québec qui aura lieu à l'Hôtel Le Navigateur de Rimouski le 18 juin prochain de 9 h à 17 h. Un lunch y sera servi et il n'y a pas de cout relié à cette invitation.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2019-05-163

**Invitation – Réseau
environnement – 42^e colloque
régional**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Anne Poirier, technicienne en gestion des eaux, au 42^e Colloque régional du Réseau environnement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine qui aura lieu à Rimouski le 16 mai prochain. La journée complète d'activités et le dîner sont au cout de 80 \$, taxes incluses.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

9.5. Monsieur Marcel Belzile, maire, invite les membres du conseil municipal ainsi que les contribuables présents à participer à l'assemblée générale annuelle de la Société d'aide au développement de la collectivité de La Matapédia qui aura lieu le mercredi 8 mai prochain à compter de 17 h au centre communautaire de Sayabec.

Résolution 2019-05-164

**Invitation – Remise des
Médailles du Lieutenant-
Gouverneur**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Marie Element, conseillère, à la cérémonie de remise des Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec qui aura lieu le dimanche 26 mai 2019 à compter de 14 h à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il n'y a pas de cout relié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2019-05-165

**Urbanisme – Terrains
enclavés route 132 Est –
Libération de l'emprise**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater monsieur Hichem Khemiri, directeur des travaux publics, à préparer le dossier, comprenant une évaluation des couts pour chaque citoyen concerné, dans le but d'organiser une rencontre avec les citoyens enclavés et touchés par la libération d'emprise sur la route 132 Est.

Cette résolution abroge et remplace la résolution 2019-04-124.

Résolution 2019-05-166

**Urbanisme – Location
terrains parc industriel route
Rioux – Annulation de facture**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'annuler la facture 5165 faite à la Ferme D. D'Astous inc. pour la location de terres agricoles sur la rue Industrielle en 2017-2018 puisque monsieur D'Astous n'a pas utilisé ces terres à des fins de culture agricole lors des dernières années.

Résolution 2019-05-167

**Taxe d'accise 2014-2018 –
Transfert de facture**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le transfert de la facture 900218204 de 33 986.61 \$, taxes incluses, de l'entreprise Englobe Corp. payée par le règlement d'emprunt 2015-05 – Honoraires professionnels dans le projet de la mise aux normes de l'eau potable vers la TECQ 2014-2018.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 31 034.30 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même la taxe d'accise 2014-2018.

Résolution 2019-05-168

**Taxe d'accise 2014-2018 –
Paiement de factures**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-dessous pour une somme de 6 333.69 \$, taxes incluses, pour des frais d'honoraires dans le cadre du projet de renouvellement des conduites admissibles au programme de la taxe d'accise 2014-2018.

Taxe d'accise 2014-2018								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Tetra Tech QI inc.	60610700	808.75 \$	80.67 \$	40.44 \$	40.34 \$	849.08 \$	929.86 \$	24-avr-19
								Honoraires professionnels - Réfection rue Roger
Englobe Corp.	900291079	4 700.00 \$	468.83 \$	235.00 \$	234.42 \$	4 934.41 \$	5 403.83 \$	30-avr-19
								Honoraires professionnels - Réfection rue Roger
TOTAL		5 508.75 \$	549.50 \$	275.44 \$	274.76 \$	5 783.49 \$	6 333.69 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 5 783.49 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même la taxe d'accise 2014-2018. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 550.20 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

11.2. Ce point est encore à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2019-05-169

Mise aux normes de l'eau potable – Règlement 2017-06 – Paiement de facture

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 900288706 de 1 106.64 \$, taxes incluses, de l'entreprise Englobe Corp. pour des frais liés au projet de mise aux normes des installations en eau potable – Lot 1.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 1 010.50 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 96.14 \$ seront aussi payés par le règlement d'emprunt puis soumis aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2019-05-170

Mise aux normes de l'eau potable – Ajustement des honoraires

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser madame Nathalie Lévesque, ingénieure à la MRC de La Matapédia, à transmettre à monsieur Pierre L'Heureux, ingénieur et chargé de projet chez SNC-Lavalin,

la proposition finale pour l'ajustement des honoraires dans le cadre du projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable et travaux divers telle que présentée au conseil municipal dans la lettre datée du 6 mai 2019 et transmise par courriel par madame Lévesque.

Résolution 2019-05-171

**Biomasse – Projet
d'agrandissement du réseau
biomasse – Dépôt**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Renaud Savard de la firme Gestion-Conseil PMI à déposer, pour et au nom de la Municipalité de Sayabec, le projet d'agrandissement du réseau biomasse Sayabec tel que présenté au membre du conseil municipal le 24 avril dernier au programme Transition énergétique Québec (TEQ).

Résolution 2019-05-172

**Biomasse – Fourniture de la
biomasse et opération de la
machinerie – Appel d'offres**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater monsieur Renaud Savard de la firme Gestion-Conseil PMI à préparer et lancer l'appel d'offres pour la fourniture de la biomasse forestière ainsi que l'opération de la machinerie pour la saison 2019-2020.

17.1. Ce point est encore à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure. Une rencontre est prévue avec la firme Stantec le 23 mai prochain à compter de 19 h 30 au centre communautaire.

Résolution 2019-05-173

**Ressources humaines –
Directeur général et
secrétaire-trésorier –
Démission**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter, suite à la réception de la lettre datée du 2 mai 2019, la démission de monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, en date du 15 mai 2019.

Résolution 2019-05-174

**Ressources humaines –
Directeur général et
secrétaire-trésorier –
Embauche**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser, suivant à la recommandation du comité de sélection formé de monsieur Marcel Belzile, maire, monsieur Alain Paquet, consultant en ressources humaines de la firme Mallette, ainsi que mesdames Marie Element et Manon Lacroix, conseillères, l'embauche de monsieur Joël Charest au poste de directeur général et secrétaire-trésorier. Monsieur Charest entrera en poste à compter du 15 mai 2019.

Résolution 2019-05-175

**Ressources humaines –
Support à l'administration –
Mandat PF Service-Conseil
inc.**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de reconduire pour le mois de mai 2019 l'offre de services de la firme PF Service-Conseil inc. au cout de 1 344 \$, plus les taxes applicables, pour une banque de 48 heures, à raison de deux (2) jours par semaine, pour l'accompagnement effectué par madame Véronique Fournier. S'ajoutent à ce montant les frais de déplacement au cout de 0,52 \$ par kilomètre. Le mandat consiste à accompagner la municipalité dans la gestion des projets passés, présents et futurs.

18.4. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

20 Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2019-05-176

**Comité du Salon des Mots –
Transfert de fonds**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le transfert d'un montant de 1 000 \$ correspondant à une commandite de l'entreprise Uniboard Canada usine de Sayabec octroyée au comité du Salon des Mots de la Matapédia.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal remercient l'entreprise Uniboard Canada pour ce généreux don.

- CONSIDÉRANT QUE** le projet de construction d'une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie;
- CONSIDÉRANT** le lotissement effectué par l'arpenteur Claude Vézina en date du 25 février 2019;
- CONSIDÉRANT QUE** le terrain portant le numéro 6 306 997 appartient à la municipalité ;
- CONSIDÉRANT QU'** une conduite d'égout souterraine appartenant à la municipalité de Sayabec traverse le lot 6 306 997;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet de résidences tel que présenté doit utiliser le lot portant le numéro 6 306 997 afin d'y faire ses espaces de stationnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de céder le lot 6 306 997 à la corporation Les Appartements Pierre-Brochu tout en conservant une servitude pour le passage des tuyaux sur ledit terrain.

Par la même résolution, les membres du conseil mandatent monsieur Pierre Chabot, notaire, à préparer tous les documents notariés nécessaires à cette transaction.

De plus, les membres du conseil autorisent le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou son remplaçant ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

Cette résolution abroge et remplace la résolution 2019-04-140.

Dépôt de documents :

- 23.1. Un communiqué de la MRC de La Matapédia nous informe qu'elle bonifie son réseau de boîtes à livres et dans les nouvelles boîtes installées, une boîte sera mise près de la Gare Patrimoniale de Sayabec.
- 23.2a. Un communiqué du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) nous informe des changements concernant la Semaine de la municipalité qui se tiendra du 8 au 14 septembre 2019.
- 23.2b. Dépôt du communiqué du MAMH concernant la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 dévoilée le 22 mars dernier.
- 23.3. Un communiqué du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'interdiction de brûler à l'air libre des matières résiduelles, sauf s'il s'agit de branches, d'arbres, de feuilles mortes.
-

Affaires nouvelles :

1. Informations concernant un feu qui a été fait ce week-end près des bassins d'épuration et du bâtiment d'Hydro-Québec. Importance de communiquer l'information auprès des instances à ce moment.
-

Période de questions :

1. Questions à savoir où en est le dossier de la fermeture de la Villa Georges Fournier. Discussions concernant les causes de la fermeture, les mesures à prendre pour sauver l'établissement, etc.
 2. Question concernant les animaux errants, avec qui doit-on communiquer si on a un problème de chien dérangeant dans le voisinage. Communiquer avec le service des travaux publics de la municipalité à ce sujet.
 3. Commentaire concernant le balayage des rues qui n'a pas été fait efficacement.
-

Résolution 2019-05-178**Ajournement de la séance**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 57 et qu'elle soit ajournée au mardi 21 mai 2019 à 19 h 30.

Marcel Belzile,
maire

Hichem Khemiri,
directeur général par intérim

HK/ib